

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 79 (1943)
Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Convocations.* — *Notre journal.* — VAUD : *Communications du comité.* — *On éduque notre jeunesse en âge post-scolaire.* — *Livres prêtés.* — *Cours de ski.* — GENÈVE : U.I.P.G. - MESSIEURS : *Cotisations.* — U.I.P.G. - DAMES : *Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Chronique de la Chaux-de-Fonds.* — JURA : *Chronique.* — INFORMATIONS : *Cours d'hygiène mentale de l'enfance.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : W. JOST, résumé et adaptation française par E. D. : *Glacier* (Tableaux scolaires suisses). — J. S. : *De l'école à la vie.* — J. DUC : *Une leçon en plein air.* — INFORMATIONS : *Cours pour chefs d'ateliers de loisirs.* — *Nursery schools.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

CONVOCATIONS

GENÈVE — U. I. P. G. — DAMES

Assemblée générale, 14 avril, à 16 h. 45, Taverne de Plainpalais.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL

Un cours de *cartonnage léger* sera donné au Collège des Croix-Rouges les 16 et 17 avril. Renseignements détaillés donnés samedi prochain.

NOTRE JOURNAL

A partir de samedi prochain, l'ordre des matières subira un changement : nous publierons d'abord la partie pédagogique, puis la partie corporative. Les convocations éventuelles paraîtront en dernière page.

Nous aimons à croire que nos collègues s'habitueront rapidement à cette nouvelle présentation, qui était d'ailleurs celle de l'*Educateur* d'autrefois.

Le Comité central étudie encore d'autres modifications, afin de rendre notre journal plus intéressant et plus homogène. *Les rédacteurs.*

VAUD

COMMUNICATIONS DU COMITÉ S. P. V.

Aux membres de la S.P.V. — L'assemblée générale du 7 février a fixé la cotisation annuelle à 21 fr., comme en 1942. Nous vous faisons à tous un appel pressant pour que vous utilisiez sans retard le bulletin de versement *ad hoc* que vous apportez aujourd'hui le *Bulletin corporatif*. Si vous en avez la possibilité, remplissez-le et allez le porter à la poste avant de le mettre dans la boîte aux oublis.

Aux institutrices et instituteurs sans poste fixe. Le comité vous a offert en 1942, pour le prix de 5 fr., l'abonnement à l'*Educateur* et l'assurance responsabilité civile dont bénéficient les membres de la S.P.V.

Nous vous avisons que cette cotisation n'est pas modifiée cette année. Payez-la au compte de chèques II. 2226 en portant au verso du coupon du bulletin de versement les quatre lettres I.S.P.F.

Afin de dissiper une équivoque, nous vous faisons savoir que vous ne faites pas partie de la S.P.V. Donc quand vous désirerez entrer dans notre grande famille, il vous faudra remplir le formulaire d'admission que les présidents de sections et les membres du Comité central tiennent à votre disposition.

Le président : E. ZIMMERMANN.

ON ÉDUQUE NOTRE JEUNESSE EN AGE POST-SCOLAIRE (fin)

Que garder de ces « essais » ? On pourrait en faire une étude critique qui nous mènerait trop loin. Nous allons essayer de tirer quelques grandes lignes comparatives... et nous concluons.

Vevey. — On sort de l'école et de l'étude, on crée une ambiance, un esprit d'équipe.

Le défaut du système serait dans le manque de suite. Il faut chaque semaine recommencer à créer l'ambiance. Le contact entre chefs et élèves n'est pas assez intime parce que de trop courte durée.

Montreux. — Forme intéressante d'entrevoir l'éducation nationale. On abandonne l'école et ses méthodes pour se rapprocher concrètement de la vie.

Le système exige des maîtres remarquables et qui déploient un travail de préparation énorme. Il n'est pas à la portée de chacun. D'autre part, la leçon dure 1 ½ heure, c'est-à-dire la moitié du temps prévu. Il reste donc encore 1 ½ heure à « remplir ». Il faudrait donc admettre que le système exige une diminution de durée des séances.

Au reste, l'objection relevée sous *Vevey* subsiste : il faut, chaque fois, créer à nouveau l'ambiance, renouer le contact. L'influence du maître est de trop courte durée, il ne peut former une équipe homogène.

Aigle. — Réunit les qualités des deux systèmes précédents en évitant leurs défauts.

On crée une ambiance qu'il suffit de maintenir ; on forme une équipe qui exige les qualités du futur citoyen vivant en société. On est près de la vie puisqu'on fait intervenir des spécialistes qui parleront de leur travail ou de leur fonction avec compétence, bon sens et vérité.

La difficulté réside dans l'organisation du camp. Une réserve peut-être : on peut se demander si un camp organisé en bonne saison n'offrirait pas des possibilités plus variées ; je pense surtout aux sorties et aux exercices physiques.

Que conclure maintenant ? Sans vouloir être trop affirmatif après une première expérience, je dirai, pour rallier tous les suffrages, que

chacun des 3 essais sus-exposés vaut mieux que le système actuellement en vigueur.

Je terminerai par un vœu : puisse le Département jeter un œil favorable sur les expériences faites dans le 1^{er} arrondissement et puisse-t-il réussir, dans la réorganisation d'une activité qui, nous le savons, le préoccupe beaucoup. R. M.

LIVRES PRÊTÉS

La famille de M. Edouard Vittoz sait que ce maître a prêté beaucoup de livres, à ses anciens élèves en particulier ; il inscrivait rarement ses prêts, se rappelant à qui il les avait faits. Or, aucun des livres prêtés les derniers mois n'a été rendu, ce qui d'une part gâche des collections et d'autre part gêne la famille, ces livres étant le plus souvent abondamment annotés par M. Vittoz.

La famille prie donc les bénéficiaires de ces prêts de renvoyer les livres à l'Ecole normale. Elle les en remercie d'avance.

COURS DE SKI DE PRINTEMPS

Bretaye, les 8, 9, 10 et 11 avril 1943.

Rendez-vous, gare de Bex, jeudi 8 avril à 9 h. 05.

Retour, gare de Bex, dimanche 11 avril, 17 h. 32.

Prix du cours : pour les membres de l'Association vaudoise, 43 fr. tout compris ; pour les non-membres, 48 fr. Ce prix comprend voyage Bex-Bretaye et retour, logement en dortoirs ou en chambre, nourriture, leçons. Les participants seront divisés en groupes de dix environ, selon leurs capacités. Une classe de débutants est prévue.

Les inscriptions, accompagnées de la finance de cours doivent parvenir jusqu'au 5 avril, à M. C. Bucher, professeur, Riant-Mont 14, Lausanne. (Tél. 2 59 78.)

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS COTISATIONS

Le trésorier rappelle aux collègues qu'ils peuvent payer leur cotisation pour 1943, fixée à 16 francs, au compte de chèques I. 2658.

Pour l'agglomération urbaine, prière de faciliter la tâche du collègue obligeant qui veut bien se charger de centraliser les cotisations dans chaque bâtiment.

Merci à tous ceux qui s'acquitteront de ce devoir. R. M.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

Assemblée générale du 14 avril.

Après une courte séance, nous passerons à un échange de vues sur l'enseignement du dessin.

Le sujet sera introduit par M. Georges Piguet, dont on connaît les magnifiques résultats dans cet enseignement aussi intéressant que difficile.

Nous espérons que nombreuses seront celles qui voudront profiter de l'occasion d'obtenir des conseils pratiques et directement applicables.

Taverne de Plainpalais, à 16 h. 45.

A. D.

NEUCHÂTEL

CHRONIQUE

DE LA SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Retraite. — Notre cher collègue et ami *Fritz Reichenbach* nous pardonnera d'avoir laissé passer la date du 1^{er} novembre 1942 sans signaler, dans notre chronique de section, cet heureux événement. Nous disons bien « heureux » car rarement vit-on visage plus épanoui, œil plus rieur et plus malin que ceux de ce nouveau rentier.

F. Reichenbach s'est retiré après plus de quarante-deux ans d'activité dont près de onze aux Petits-Ponts, puis au Reymond, au Valanvron et aux Bulles, soit trente et un ans et six mois dans les classes rurales de La Chaux-de-Fonds. Grand chasseur devant l'Eternel, notre collègue aime la campagne, les grandes randonnées où s'aiguise son esprit d'observation. Savoureuses furent ses trop rares causeries sur les mœurs des bêtes de nos montagnes et tout son enseignement bénéficia de ses dons si divers. Esprit original, quelque peu frondeur, notre ami n'aimait pas à être brusqué... Il a pris la clef des champs et jouit pleinement d'une retraite bien méritée. Il a désiré rester des nôtres et nous l'en félicitons.

Ce départ a provoqué, entre comité et administré, un savoureux échange de correspondance dont les initiés se réjouissent encore doucement...

Heureuse retraite dans ta rustique maison campagnarde, cher ami Fritz, et reviens-nous parfois avec quelque bonne causerie et tes plaisanteries pour compartiment de fumeurs !

Bienvenue. — *M. Schelling*, directeur, a passé au Conseil communal, dicastère de Police, où il pourra faire valoir de réelles qualités d'administrateur. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Il a été remplacé, dès le 1^{er} février, par *M. William Béguin*, directeur des Ecoles primaires du Locle, à qui la Société pédagogique a réservé le meilleur accueil. M. Béguin est le collègue et l'ami de plusieurs d'entre nous. Fils d'un instituteur qui fit sa carrière au Crêt-du-Loche, il fut élève de l'Ecole normale du Locle, puis instituteur dans cette ville et, plus tard, professeur de mathématiques à l'Ecole normale de La Chaux-de-Fonds. Nommé directeur des Ecoles du Locle, il fut unanimement apprécié par nos voisins qui l'ont laissé partir avec regret ; mais la joie des collègues de La Chaux-de-Fonds prime la peine de nos amis oclois.

Nous pouvons assurer notre nouveau directeur du dévouement de tous les membres de la S. P. Confiante, respect mutuel, affection, voilà les bases sûres d'une longue et heureuse collaboration pour le bien de l'école populaire qui nous est chère entre toutes.

« **Saisons fleuries** ». — Presse et radio se sont occupées de ce spectacle qui vit accourir plus de dix mille personnes. La Société pédagogique fut, en 1938, à l'origine de cette entreprise en faveur des œuvres scolaires. Mais, vu les lourdes responsabilités financières, elle abandonna provisoirement son projet compromis par les événements. Il fut repris fin 1942, par un comité neutre qui trouva un capital de garantie et, avec une certaine audace, monta ce « Jeu lyrique » qui remporta le succès que l'on sait. On a sans doute objecté, ici ou là, qu'il ne convenait guère, alors que le monde va comme il va, de « s'amuser », de faire des dépenses, d'en provoquer dans les familles, etc. Et pourquoi non, et justement en des temps comme celui-ci ?

« Des fêtes ? écrivait Giraudoux. En effet, pourquoi pas des fêtes ? Le siècle est dur, mais les fêtes aussi peuvent être des réponses et des solutions à l'angoisse, à condition qu'elles fournissent de la vitalité d'une nation des preuves plus péremptoires que l'affirmation de notre immortalité par un défilé de tricornes, de képis et de bourguignottes, même flanqués de cantinières à travers les âges. »

Le défilé, nous l'avons eu en 1941.

Grâce à des prodiges d'ingéniosité et d'adresse, M^{me} Amez-Droz sut tirer parti des costumes confectionnés alors ; il y eut donc peu de dépenses de ce chef.

En outre, il y a longtemps que le corps enseignant primaire désirait présenter quelque chose au public. On connaît les soirées annuelles du Gymnase et de l'Ecole de commerce, mais l'Ecole primaire restait muette. Elle est brusquement sortie de l'ombre et est montée tout droit au zénith. Qu'elle en soit félicitée. Les enfants ont été les rois de la scène et personne n'oubliera la beauté des costumes, le chatoiement des couleurs, le dynamisme des chants et des danses, la grâce fragile et naturelle des petits, celle, si émouvante aussi, des jeunes filles en fleurs.

Les collègues de la Romandie qui assistèrent, en 1936, au congrès de La Chaux-de-Fonds se souviennent du spectacle créé à l'occasion du centenaire du peintre Léopold Robert. Les « Saisons fleuries » sont de la même veine et nées de la même collaboration. Notre collègue André Pierre-Humbert écrivit un beau poème en vers lamartiniens, Georges Pantillon fils, composa la partition — orchestre, chœurs d'enfants, de dames et chœur mixte (la Mélodie neuchâteloise) —, Ed. Kaiser, maître de dessin, imagina la plupart des costumes et brossa trois décors (printemps, été, automne), M^{me} Amez-Droz, femme d'un ancien collègue, interpréta les projets et créa de véritables merveilles

avec le concours d'un bataillon de collègues qui travaillèrent d'arrache-pied, dès le 11 janvier et jusqu'à la dernière représentation.

Créer poème, musique, décors, costumes, c'est une chose ; animer et coordonner le tout en est une autre pleine de périls. C'est ici que se révéla un collègue qui dirigea naguère les « jeux et ris » du congrès des Montagnes neuchâteloises, Edmond Debrot. Avec la collaboration de nos collègues maîtres de gymnastique, M^{lles} C. Monnier et Mad. Ulrich, ainsi que M^{lle} Guinand et André Vuille, il sut éviter avec adresse la monotonie qui pouvait naître d'un spectacle consacré uniquement aux fleurs. Ed. Debrot se révéla metteur en scène parfait, au goût sûr, à l'imagination fertile. A lui vont notre gratitude et le témoignage de notre admiration.

Ceux qui, de la salle, n'ont vu que le spectacle se dérouler harmonieusement au cours des saisons ne se rendront jamais compte des prodiges réalisés dans les coulisses. Caser, habiller, déshabiller, diriger, imposer le silence à près de huit cents enfants dont cinq cents costumés, quel tour de force ! Hé bien, sans un accroc, sans rien qui jetât une ombre sur notre joie, la quinzième représentation s'acheva en apothéose ; car il y eut quinze séances, et chaque fois salle comble, et la quinzième n'épuisa pas le succès du *Jeu lyrique* d'A. Pierre-Humbert...

Les examens approchant, il fallait revenir à une vie scolaire plus normale. Nous disons à tous, auteurs, metteur en scène, collaborateurs obscurs autant que dévoués, jeunes acteurs, chœurs d'adultes et chœurs d'enfants qui chantaient avec tant d'enthousiasme, notre profonde gratitude. Il faut souligner, à côté de l'autre, le bénéfice moral d'une telle entreprise : collaboration des mamans et du corps enseignant dans le grand atelier de couture du collège primaire, collaboration avec le comité d'organisation qui connaissait peu ou mal le corps enseignant, collaboration dans la beauté et dans la joie avec un public vibrant, conquis, ému et reconnaissant. Vraiment et sans vaine jactance on peut affirmer que, lorsque le corps enseignant entreprend une tâche difficile, et peut-être parce que difficile, il la mène à bien magnifiquement. On a su le lui dire ; il enregistra la louange avec modestie et fierté.

Nos petits collaborateurs se sont éparpillés, comme les feuilles mortes de l'automne, dans leurs classes, mais ils garderont, leur vie durant, le souvenir de la beauté qu'ils créèrent, de la joie, de l'oubli des préoccupations qu'ils communiquèrent à leurs parents et à une foule avide et reconnaissante.

La neige enseme encore notre haute vallée, mais nos yeux gardent la vision des Saisons fleuries et nous redisons avec le poète :

L'hiver a beau semer ses froides floraisons :

L'avenir est enclos dans la moindre semence.

Aussi vous reviendrez, ô divines Saisons,

Automne, Été, Printemps, puisque tout recommence ! S. P.

JURA**CHRONIQUE JURASSIENNE**

Le premier trimestre de l'année courante — qui, dans le canton de Berne, est le dernier trimestre de l'année scolaire — s'est écoulé dans le silence et le travail. Maîtres et élèves se préparent aux examens : passage à l'école secondaire ou au gymnase, examens de sortie anticipée pour les enfants voulant être dispensés de la neuvième année d'école, examens d'admission à l'école normale, promotions. Le passage d'un degré à l'autre mérite l'étiquette d'examen, avec les sous-produits qu'engendre celui-ci : émotions, fièvres, rivalités, parfois surmenage. En revanche, dans le cadre même d'une école — qu'il s'agisse de l'école primaire ou de l'école secondaire —, les examens sont considérés comme un moyen de contact entre maîtres et parents. On ne place pas les enfants « sur le gril », on évite de « taxer » les réponses. Le jour des examens est simplement plus solennel que les autres jours. Chaque enfant, le cœur battant, dispose devant lui cahiers et dessins, travaux personnels faits au cours de l'année. Les membres de la commission d'école, des parents (dont les mamans surtout), emplissent la salle. Et le maître questionne les élèves, suivant un programme qu'il a établi. Pas de notes, ni d'interrogatoires par un membre du clergé ou de la commission d'école, comme au temps de Jeremias Gotthelf ou du peintre Anker. La classe, pour un jour, est ouverte aux aînés. Manifestation toute symbolique, qui rappelle aux uns et aux autres que l'école et la famille ne peuvent œuvrer qu'en collaborant. Ainsi compris, l'examen est accepté par chacun ; il est la « fête de l'école », et cela suffit.

* * *

Le Grand Conseil bernois, dans sa séance de février, s'est occupé des traitements. Il a voté un décret portant octroi d'allocations de renchérissement au personnel de l'Etat pour 1943. Ce décret prévoit une allocation personnelle de 330 fr., une allocation de famille de 360 fr., une allocation de 60 fr. par enfant, ainsi qu'un supplément de 7 % du traitement en espèces. Ces allocations, qui nécessiteront un surcroît de dépenses de 4 ½ millions, seront versées mensuellement.

Le corps enseignant primaire et secondaire, qui n'est pas assimilé au personnel de l'Etat (à l'exception des professeurs à l'Université et aux écoles normales), bénéficiera aussi d'importantes augmentations de traitement. Le décret y relatif prévoit une allocation fondamentale de 600 fr., une allocation de famille de 340 fr., ainsi qu'une allocation de 120 fr. par enfant. Les allocations fondamentales et de famille sont supportées à la fois par l'Etat et les communes, tandis que les allocations pour enfants sont entièrement à la charge de l'Etat et versées trimestriellement.

Un autre décret alloue des indemnités de vie chère aux retraités de

de l'Etat et du corps enseignant. Ceux-ci toucheront une allocation personnelle de 60 fr. et une allocation familiale de 120 fr. En outre, il leur sera versé en plus le 7 % du montant de leur rente annuelle, si celle-ci est inférieure à 7000 fr. pour les invalides, 4000 fr. pour les veuves, 2000 fr. pour les orphelins de père et de mère, 1000 fr. pour les autres orphelins. L'allocation ne pourra pas toutefois dépasser le 50 % de la rente ou les chiffres suivants : 500 fr. pour les retraités avec ménage en propre, 400 fr. pour ceux qui sont sans ménage, 400 fr. pour les veuves avec enfants.

Ces trois décrets ont été adoptés sans opposition et sont valables pour l'année 1943. Constatons avec plaisir, comme le disait un député jurassien, que les propositions soumises au Grand Conseil sont l'aboutissement des pourparlers qui se sont déroulés entre l'Etat et les représentants des associations intéressées, fonctionnaires et membres du corps enseignant. C'est l'indice d'un climat civique qui fait honneur à la vieille République de Berne.

V. M.

INFORMATIONS **COURS D'HYGIÈNE MENTALE DE L'ENFANCE**

Le deuxième cours d'Hygiène mentale de l'enfance, organisé sous les auspices du Département de l'Instruction publique, à Genève, aura lieu du lundi 3 au samedi 8 mai.

Les collaborateurs du cours entretiendront leurs auditeurs des troubles affectifs de l'enfant et des moyens pédagogiques que comporte leur traitement.

Le cours comprend des entretiens avec des éducateurs, un séminaire médico-pédagogique, des visites de consultations médico-pédagogiques, d'écoles et d'établissements spécialisés.

Les conférences générales seront données par des médecins, des pédagogues et des psychologues qui s'occupent des enfants difficiles. Voici les principales conférences :

M. le professeur Piaget : « Psychologie de la vie affective ».

M. le professeur Rey : « Méthodes de diagnostic et de traitement des troubles de l'affectivité. »

M. le docteur Flournoy, professeur à l'Université de Genève : « La vie affective et la psychanalyse. »

M. l'abbé Corbat : « Les problèmes affectifs de l'Internat. »

M. le docteur Brantmay : « Pathologie de l'instinct. »

M. Ed. Laravoire : « Troubles affectifs et méthodes scolaires de traitement. »

M. le professeur Bovet : « Canalisation et sublimation des instincts. »

M. le pasteur de Saussure : « L'action religieuse », etc.

Le prix du cours est de 10 fr. Les demandes de programmes et d'inscription doivent être adressées au Service d'observation des écoles, rue Calvin 11, Genève.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES GLACIER

L'érosion glaciaire.

Les cailloutis arrondis et striés, mais aussi l'aspect d'un paysage autrefois recouvert par la glace prouve qu'un glacier use mécaniquement son lit. L'aspect arrondi du fond d'une vallée glaciaire contraste avec les arêtes vives des régions supérieures, sans parler des cirques, des vallées en auge et des surcreusements.

Vues de plus près, les roches arrondies, moutonnées, présentent souvent des rayures orientées dans le sens de la vallée et, parfois, le poli d'un miroir. Ces roches sont plus usées vers l'amont que vers l'aval.

Par suite de ce rodage constant, le torrent glaciaire, emportant les fines particules, est laiteux. Son trouble ne se sédimente qu'à l'entrée des lacs en bordure des Alpes.

La commission des glaciers de la S. S. H. N. a mesuré l'érosion glaciaire par la méthode de Balzer. Des trous furent forés dans des bandes calcaires longitudinales et transversales du glacier supérieur de Grindelwald. Le glacier les a recouvertes en 1918-1924 se déplaçant journellement de 6 cm. en moyenne. Une usure variable fut constatée avec un maximum de 18,7 mm. Les bandes transversales ont été le plus érodées. Une érosion plus intense parfois fut mesurée au Matmark dans un rocher différent, avec un angle d'attaque plus favorable.

L'érosion par le gel n'est pas négligeable. Le lit du glacier est humide presque toute l'année. L'eau de fonte s'insinue dans les fissures du rocher quand la pression s'accroît ; vienne la pression à diminuer, l'eau regèle. L'augmentation de volume à la congélation fait éclater la roche, en fragments plus ou moins volumineux.

Dans des conditions favorables, l'érosion peut être considérable, elle est parfois quasi nulle.

En général, les géologues attribuent une grande importance à l'action érosive des glaciers qui ont surcreusé les vallées principales, les lacs de bordure des Alpes, les cirques.

Certains géologues, comme Heim, se demandent cependant comment il se fait que le glacier de l'Aar, par exemple, a pu laisser intact sur son passage un barrage calcaire (un verrou) comme le Kirchet, où l'Aar a pu creuser une gorge profonde, tandis que le même glacier rabotait un peu plus loin les fosses des lacs de Brienz et de Thoune. Mais il faut se rappeler que l'érosion glaciaire est maximale après une déclivité. C'est justement après un gradin que peut se produire un surcreusement.

Variations des glaciers.

Il ne sera pas question ici des grandes glaciations mais seulement des variations postglaciaires, récentes ou actuelles.

Ces variations donnent au territoire placé au front du glacier un caractère particulier, bien représenté sur le tableau et dans la fig. 7.

En avant de la muraille formée par la moraine frontale s'étale le Sandr, vaste surface couverte de blocs, de sable, de boue et de limon traversée par le torrent glaciaire. Le rebord interne de la moraine est nu, bien moins étalé que le talus extérieur; il est souvent remanié par le glacier.

Le long du glacier, à bien des endroits, on peut constater une ancienne surélévation par la présence sur ses rives de rochers plus clairs, non patinés, à peine couverts de lichens et de mousses. Cette bande claire peut s'étendre jusqu'à la limite du névé.

Sur le tableau, deux puissantes moraines riveraines sont bien visibles. Celle de la rive droite, qui à son extrémité est partiellement couverte de mélèzes, représente le maximum atteint par le glacier au milieu du siècle dernier. La cabane Tschierva (fig. 10) du C. A. S. repose sur une moraine plus ancienne (1600 ?) recouverte en amont et en aval par la moraine de 1850.

Les variations actuelles, comparées aux grandes glaciations, sont minimales, elles dépassent rarement 2 km. En 1602, la pointe du glacier du Rhône touchait aux maisons de Gletsch (fig. 8) et celui de Grindelwald au Burgbühl. Ces avancées ont cependant, parfois, des conséquences tragiques comme la destruction de Randa par le glacier de Bies ou les catastrophes de Bagne et de Saas provoquées par le déversement de grandes masses d'eau lors de la crue du glacier de Giétroz et de l'Allalinsgletscher.

On compte trois crues durant l'époque historique : vers 1600, vers 1820 et vers 1850. Elles sont sensiblement égales ; celles de 1600 fut plus prononcée vers l'ouest, celle de 1850 vers l'est.

Deux glaciers voisins n'entrent pas en crue forcément au même moment, l'un peut avancer quand l'autre est stationnaire ou même encore en décrue, car les causes du phénomène sont loin d'être contemporaines des effets. Billwiller rapporte la crue commencée en 1909, qui dura jusqu'en 1930, aux conditions de température et aux précipitations durant les années de 1881 à 1930. Ce sont les températures d'été qui sont déterminantes. Les étés humides et froids provoquent une accumulation accrue, les étés chauds et secs, une plus forte ablation. Radiations, température et précipitations sont les facteurs primaires des variations. D'après Billwiller, la température est le principal.

Les glaciers réagissent diversement à ces facteurs. Les petits glaciers ont avancé deux ans après de fortes précipitations. Les grands sont plus lents, parfois ils sautent une phase de crue, si une période de dimi-

nution vient annihiler les effets d'une augmentation de volume avant qu'elle se soit manifestée au front du glacier.

Il y a donc des facteurs secondaires : la longueur du glacier, le rapport entre cette longueur et les dimensions du névé, l'exposition du glacier, son orientation par rapport aux vents de pluie, son inclinaison, surtout inférieurement.

Il importe de remarquer que la position du front du glacier n'est qu'un indice souvent trompeur de son actuelle importance en volume. Le glacier de l'Aar a pu perdre des millions de mètres cubes sans que le front se soit sensiblement modifié.

On remarquera enfin qu'il est difficile d'évaluer l'importance des décrues auxquelles on n'a pas assisté, puisqu'à chaque crue le glacier repousse devant lui les matériaux déposés sur son lit.

Résumé et adaptation française par E. D. D'après W. Jost.

DE L'ÉCOLE A LA VIE

Le dernier article que nous avons publié dans l'*Educateur* nous a valu de nombreuses questions concernant la préorientation professionnelle. Un ou deux maîtres pensent que le programme est déjà trop chargé, surtout dans les classes primaires supérieures. D'après eux, rien n'y devrait être ajouté, afin de ne pas nuire aux branches de culture générale. Plusieurs instituteurs, au contraire, estiment que les élèves accomplissant leur dernière année de scolarité ne sauraient être assez préparés à la vie active ; qu'en plus des disciplines prévues dans l'enseignement, un nombre d'heures assez élevé devrait être consacré à l'étude des professions.

Sans nuire en aucune manière au programme général, bien au contraire, puisqu'il est facile de choisir comme centre d'intérêt l'étude de tel ou tel métier, le maître peut prévoir quelques moments, durant la semaine, à l'initiation des carrières masculines ou féminines. Il peut faire appel, s'il le désire, à des spécialistes, pas nécessairement à des professionnels travaillant dans une branche déterminée de notre économie, mais à des membres du corps enseignant d'une école professionnelle, ou à des instituteurs capables de parler avec compétence d'un métier qu'ils connaissent bien.

Si les parents sont invités à ces causeries, les conseils prodigués par des gens parlant avec amour d'une profession seront encore plus efficaces, parce que la leçon sera reprise à la table de famille.

Les visites d'ateliers, d'usines, de bureaux, de chantiers, encore mieux que des exposés en classe, donnent aux élèves l'occasion de se familiariser avec les différents métiers de chez nous. En passant près des machines, en coudoyant les ouvriers, les enfants se rendent mieux compte de l'atmosphère d'un atelier.

Ces visites sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais, parce que le travail se cache. Autrefois, les enfants voyaient facilement le cordonnier œuvrer dans son échoppe, le serrurier dans son atelier ou le maçon sur un chantier. Aujourd'hui c'est différent : les ouvriers travaillent généralement dans une usine bien fermée, où l'on ne tient pas à être dérangé ; quant aux chantiers, avant que tout travail ait commencé, de hautes planches empêchent les regards indiscrets d'y pénétrer. Nous connaissons bon nombre d'enfants qui n'ont jamais vu travailler leur père et qui ignorent même de quels outils il se sert pour gagner le pain de la famille.

Il faut reconnaître que les maîtres sont appelés souvent à faire des démarches assez longues pour obtenir l'autorisation d'une visite d'atelier ou de chantier ; et ces démarches en rebutent plus d'un. Mais n'exagérons rien ; en règle générale, les directeurs d'entreprises sont tout heureux de rendre service à l'école.

Pour que l'enseignement hors de la classe soit efficace, n'oublions pas qu'il doit satisfaire à plusieurs conditions. Tout d'abord, les élèves sont groupés en petites escouades, de manière que les explications puissent être entendues de tous. Puis la visite, est-il besoin de le dire, est en rapport intime avec le programme d'études. Malgré cela, si la leçon n'est pas soigneusement préparée à l'avance par des lectures, par des entretiens avec les élèves, par la description des outils, des machines, des objets fabriqués dans l'usine, le maître va au devant d'un échec certain. Les élèves ne retiendront que fort peu de chose de leur promenade à travers les machines et les ouvriers. Mais si les enfants ont été avertis soigneusement, les renseignements donnés au contact des choses enrichiront chacun.

Rentré en classe, l'instituteur peut proposer à ses élèves des exercices d'application nombreux. Ceux qui, habituellement, réussissent le mieux sont des croquis, des rédactions sur des sujets de géographie économique, ou des comptes rendus résumant l'exposé de tel ou tel contremaître qui a su captiver l'attention des enfants.

Dans les leçons de travaux manuels, il est parfois possible de confectionner un modèle de démonstration en papier, en bois ou en carton.

Nous savons que quelques instituteurs ont imaginé une autre façon d'observer les gens au travail. Quatre à cinq élèves, sous la conduite de l'un d'eux, vont s'annoncer à l'usine ou au chantier, après que l'instituteur a obtenu du directeur de l'entreprise l'autorisation nécessaire. Les enfants observent, questionnent les ouvriers, prennent des notes et, rentrés en classe, rendent compte de leur mission devant leurs camarades. Le maître complète, corrige, commente les exposés des enfants. Une leçon ainsi comprise est extrêmement vivante, donc très profitable. Elle fait appel non seulement à l'intérêt, mais à l'amour-propre de l'enfant, qui participe de tout son être à ce genre de travail.

Au fond, peu importe le procédé. Chaque maître peut travailler selon son tempérament. L'essentiel, c'est que, autant que faire se peut, les enfants puissent se rendre compte directement des diverses possibilités de travail que leur offre l'économie de notre pays. J. S.

UNE LEÇON EN PLEIN AIR

Pour nos élèves du degré intermédiaire.

Après avoir parcouru l'œuvre « L'Ecole vivante par les centres d'intérêt » de Paul Aubert et Edmond Viret, l'idée m'est venue que je pouvais être utile à quelques collègues en publiant dans notre journal une « première leçon » basée sur un centre d'intérêt s'adressant surtout au besoin d'activité de l'enfant.

Le système présenté de façon si complète dans le livre précité peut être appliqué — j'en suis certain — dans une classe à plusieurs divisions (lire page 13 à 17) mais il est nécessaire de procéder par étapes et avec prudence pour éviter le risque de ne pas suivre le programme officiel, imposé par la nécessité du développement rationnel des connaissances chez l'enfant.

Voici cette leçon cherchant à tirer tout profit pour l'élève en évitant un danger sans trop le craindre.

Automne 1939 ; c'est la rentrée de septembre : deux heures de l'après-midi. Les frimousses sont claires ; je ne suis — oh ! quelle honte ! — pas « préparé ». Un petit contrôle, un service d'ordre ; quelque hésitation de ma part... sans doute, inconsciemment, je cherche le centre d'intérêt. Alors, nous causons... de quoi ? mais voyons, des vacances bien sûr. Le 90 % de ma classe de 42 élèves a eu le privilège de vivre ou de pénétrer dans un chalet pendant la longue et vivifiante relâche, et chacun y va de sa petite histoire ; je raconte aussi. Subitement l'intérêt s'attache à l'évocation du foyer... Je n'insiste pas, mais vous assure que l'heure ne nous a pas paru longue. Et de suite, nous prenons nos dispositions pour le lendemain, le travail devant porter sur la construction d'un foyer « d'éclaireur ».

A l'heure dite, rassemblement à l'orée du bois. Le maître charge un élève de former des groupes (notion arithmétique). On passe ensuite à la nomination d'un chef d'escouade (notion de responsabilité et de groupement social) puis le maître distribue la tâche (notion d'autorité). Chacune de ces étapes est présentée, discutée sans aucune pédanterie.

Au travail ! 1^{er} groupe : Recherche et taille des piliers fourchus et du support horizontal. 2^e groupe : Disposition des pierres de base et abri du foyer. 3^e groupe : Préparation des bûches pour le feu. 4^e groupe : il s'occupe du récipient, mesure l'eau (l. et dl.) 5^e groupe : Les observateurs et surveillants (fillettes, intéressées aussi, mais moins actives que les garçons ; elles ont du reste pris une revanche dans une

leçon similaire de la semaine suivante). Pour cette fois leur tâche essentielle est de faire rapport au maître.

Tout est prêt. Deux élèves sous l'œil critique de leurs camarades procèdent aux derniers arrangements. La marmite — une vraie — est suspendue, remplie de l'eau du ruisseau tout proche. Le moment est passionnant... je cherche mes allumettes ; trop tard, Michel a tout prévu. Je le laisse faire et n'ai pas le courage de lui dire « Ne jouons pas avec le feu ».

La suite se conçoit ; je la divise en deux parties : l'observation spontanée et parfois bruyante, puis l'observation dirigée : 1. Le feu. 2. L'eau qui bout. 3. Le thermomètre (humain et artificiel). 4. Notions de la verticale, de l'horizontale, de protection, de résidus, etc.

L'étape suivante — erreur psychologique du maître — fut une déception. « Prenez vos carnets, nous allons noter ce que nous voyons »... Pendant un instant, très court, j'avais pris mes enfants pour des reporters. Devant la réaction je n'insistai pas, mais j'exigeai par contre que chacun me fit un croquis. Pour ce, tout mon petit monde fut d'accord. Le résultat de ce travail imposé fut une récompense, non pour le maître mais pour l'enfant.

Pensez-vous que la « leçon active » soit terminée ? Non ; parce que l'activité personnelle de l'élève n'a pas été suffisamment mise à contribution. Que faire ?... Rassemblement général ; puis par groupes de deux, on s'affaire à construire un foyer miniature. Michel n'est pas embarrassé ; il a trouvé comme marmite une vieille boîte de thon et quand je visite son chef-d'œuvre, un peu à l'écart, l'eau cuit. « Dépêchons-nous de rentrer maintenant ; c'est l'heure ». Cet après-midi-là, nous ne sommes pas retournés en classe. Un élève, fils d'instituteur, m'a demandé : « Qu'est-ce qu'on a pour demain ? » J'ai répondu : « Rien ». Et ma grande bande s'est dispersée. Tard le soir, à l'angle du mur, près de la remise, dans la cour, on construisait encore « notre foyer en miniature ». En réalité, il était grand parfois ; en imagination toujours.

Que faisait le maître pendant ce temps-là ; il pensait au lendemain, sans soucis. Et vraiment, les tâches imposées aux élèves dans la suite immédiate parurent moins lourdes, plus naturelles : vocabulaire trop riche pour l'ensemble à 3 divisions, joie de consignation dans le cahier d'observations, sujets de rédaction et de composition tout préparés, poésie, morale familiale. Je me suis trouvé submergé par l'abondance des matières qu'une leçon de ce genre présente à notre esprit et c'est alors que j'ai réalisé dans toute son essence la parole « L'art c'est choisir ». J'ai dû renoncer à associer à cette étude l'arithmétique, la géographie, la grammaire ; la branche « acquisition d'idées » me suffisait. Ceci me permet de rendre hommage à notre collègue Virét qui a su pratiquement démêler cet écheveau.

Notons en passant que j'ai pu lier à cette leçon la branche histoire en traitant : Le foyer chez l'homme des cavernes.

Le centre d'intérêt exposé aujourd'hui a une suite logique mais je n'ai garde d'insister pour ne pas étioiler la passion que j'ai désiré prolonger dans cette question d'éducation. J. Duc.

INFORMATIONS

COURS

POUR CHEFS D'ATELIERS DE LOISIRS

Le service des ateliers de loisirs et le secrétariat régional lausannois de Pro Juventute organisent du 12 au 17 avril, à l'atelier de loisirs de Lausanne, un second cours pour les chefs d'ateliers de la Suisse romande.

Le programme du cours comprend des travaux de menuiserie, de sculpture sur bois, de vannerie, la confection de jouets, etc. Des connaissances techniques préliminaires ne sont pas nécessaires.

Le secrétariat régional de Pro Juventute, rue de Bourg 8, Lausanne, qui reçoit les inscriptions, donnera aussi volontiers tous renseignements aux personnes qui s'intéressent aux ateliers de loisirs ou à celles qui désirent y collaborer ou se perfectionner.

NURSERY SCHOOLS

La santé et l'éducation des tout jeunes enfants en temps de guerre suscitent de nombreuses initiatives en Grande-Bretagne. La cinquième école d'été de l'Association des « Nursery Schools » s'est tenue à Edimbourg, du 11 au 25 juillet. Les cours avaient pour but d'aider les maîtresses, les directeurs d'établissements, les parents et tous autres travailleurs s'occupant de la protection de l'enfance à résoudre quelques-uns des problèmes posés par la guerre. Quelque temps auparavant, sous les auspices du Conseil pour l'alimentation des enfants, une conférence avec démonstration d'une Nursery School modèle et exposition de matériel didactique et de jeux pour les Nursery Schools, avait eu lieu à Glasgow, les 29 et 30 mai, le premier jour étant consacré à la santé des enfants, le second à la Nursery School d'aujourd'hui. Parmi les mesures prises par les autorités en faveur des enfants au-dessous de 5 ans, signalons qu'à Birmingham, à la demande d'un grand nombre d'ouvrières occupées dans des fabriques de munitions, les enfants dont les mères travaillent sont autorisés à aller à l'école dès l'âge de 3 ans. Des classes seront organisées pour eux et des arrangements pris pour leur donner le repas de midi. A Liverpool, les Départements de l'Hygiène et de l'Education se sont entendus pour organiser : a) des crèches pour les enfants de 0 à 5 ans ; b) des écoles-crèches pour les enfants de 2 à 5 ans. Dans les deux types d'institutions, des repas seront servis à un prix très modique. B. I. E.

LES LIVRES

Test optométrique et armes spéciales, par L.-M. Sandoz. Imprimeries Réunies, Lausanne.

Les mesures d'obscurcissement ont permis de révéler chez certaines personnes une diminution de l'acuité visuelle dans la pénombre. Les troubles de la vision constatés proviennent avant tout de carences en matière de nutrition. On se rend compte de l'importance que peut avoir pour notre défense nationale la lutte contre de tels troubles. C'est pourquoi la brochure que consacre M. Sandoz à l'héméralopie vient à son heure.

La paix des nerfs, par Paul Plottke. Editions du Mont-Blanc.

Disciple d'Alfred Adler — le grand émule viennois de Freud — P. Paul Plottke a excellé à développer, dans un sens moral, pédagogique et pratique, certaines conclusions essentielles de la psychologie du maître. Cheminements dissimulés et retors de la « volonté de puissance » ancrée profondément au cœur de l'homme, « sentiment d'infériorité » s'éveillant à chaque défaite de la vie, « compensations » variées et compliquées que chacun cherche d'instinct pour parer à ce qu'il croit être son défaut de la cuirasse : ces mécanismes n'ont pas de secret pour lui, et il tire de leur connaissance exacte, et pour ainsi dire clinique, les conséquences qui s'imposent. Qui s'imposent en tout temps, mais plus que jamais en des temps difficiles et bouleversés, où des chocs sans nombre exaspèrent les réflexes et réactions de l'être.

Le symbolisme des contes de fées, par Leïa. Editions du Mont-Blanc.

Que sont les fées ? Quel est le sens caché des contes ? Jusqu'ici, nous avons, en réalité, lu les contes sans les comprendre parce que nous n'envisionnions que leur aspect superficiel. Il en est un autre et l'auteur de l'ouvrage qui vient de paraître dans la Collection Action et Pensée est parvenu à le déchiffrer après en avoir découvert les clés dans la Kalévala, l'épopée nationale des Finlandais, et le Bhagavad-Gîta, le vieux livre sacré des Hindous.

L'auteur, qui est loin d'être un inconnu dans le monde littéraire, n'a pas voulu signer de son véritable nom. Il n'a point considéré que cette œuvre était sa propriété. Comme le sujet dont elle traite, elle est une œuvre anonyme, l'œuvre de tous ou, si l'on préfère, le reflet des mythes universels qui, depuis le commencement des âges, ont éclairé de l'intérieur le psychisme humain.

L'Œuvre des Tableaux scolaires suisses concourt à la défense spirituelle du pays.

Enseignement ménager et professionnel :

CHEZ NOUS

Manuel d'éducation ménagère
dédié aux jeunes filles des écoles primaires
par F.-M. GRAND.

Un volume in-16 cartonné, illustré Fr. 3.—

L'esprit qui anime cet ouvrage, les pensées qu'il éveille, les réflexions qu'il fait naître, de même que les notions pratiques qu'il donne libéralement, en ont fait tout de suite la clef de voûte de l'enseignement ménager dans les écoles, le manuel préféré de nos jeunes filles et l'ami auquel on garde toujours une place dans la bibliothèque familiale.

NOS BONNES RECETTES

Manuel de cuisine
à l'usage des classes ménagères
par L. MELLET-BRIOD.

Un volume in-16 cartonné, avec 29 illustrations, 3^e éd. Fr. 3.—

L'auteur a élaboré son manuel selon une méthode progressive en commençant toujours par les mets les plus simples à apprêter. L'ordre et la précision sont nécessaires dans un ménage bien tenu et dans la préparation d'une nourriture saine et appétissante. Les recettes sont simples, claires et peu coûteuses, qualités d'autant plus nécessaires que les temps sont durs.

MANUEL DE CUISINE

à l'usage des cours et écoles professionnelles, pensionnats et maîtresses de maison
par G. HAYWARD.

Un volume in-8° cartonné Fr. 5.—

L'auteur, praticien éprouvé et professeur, a conçu son ouvrage dans un esprit pratique. Le Manuel de cuisine contient 750 recettes simples et clairement exposées, convenant à la cuisine familiale.

LA SANTÉ DU NOURRISSON

Guide de la mère et de l'infirmière
par le D^r L. EXCHAQUET.

Un volume in-16 cartonné, avec 35 illustrations Fr. 3.50

Ce volume contient les notions théoriques et les conseils pratiques de puériculture indispensables à toute personne ayant à s'occuper de nourrissons. L'auteur a cherché à le rendre moderne, pratique et vraiment utile : un guide pour les mères ou celles qui les remplacent afin d'élever des enfants sains, robustes et beaux.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle



Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur

Conditions de faveur pour membres de
la Société Pédagogique de la Suisse
Romande contractant des assurances
accidents individuelles et de responsa-
bilité professionnelle.

Prêts

de Fr. 300.- à Fr. 1500.-, remboursables en 12
à 18 mensualités, **très discrets**, sont accor-
dés de suite aux membres du corps ensei-
gnant et à **toute** personne solvable.

Timbre-réponse.

BANQUE GOLAY & Cie, Paix 4, LAUSANNE

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'*Educateur*
et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S.A.

PUBLICITAS

Rue Centrale, 15
LAUSANNE

LAUSANNE, 10 avril 1943

LXXIX^e année — N° 14

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables:

Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL. SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR



« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie